

Socio-pros : cahier des charges

Office de Tourisme d'Arcachon

Socio-pros

Office de Tourisme d'Arcachon

Communication
sur nos supports
print et web

Commercialisation
pour groupes
et individuels

Promotion
et
Presse

Préambule

Dans son rôle de coordinateur des acteurs du tourisme, l'Office de Tourisme d'Arcachon met en place une stratégie ayant pour objectifs majeurs :

- 1** - d'élever la qualité de l'offre de la destination vers du haut de gamme
- 2** - d'étendre notre attractivité à l'année.

L'Office de tourisme joue toujours son rôle d'apporteur d'affaires pour les professionnels du tourisme (hébergeurs, restaurateurs, prestataires de loisirs, commerces etc) au travers de différents services :



**Communication
sur nos supports
print et web**

auprès du public dans nos locaux, et sur nos supports print et numériques,



**Commercialisation
pour groupes
et individuels**

produits secs ou packagés



**Promotion
et
Presse**

sollicitations pour l'organisation d'accueils presse et actions de promotion

Pour répondre à nos engagements qualité et aux objectifs de notre stratégie de montée en gamme, les socio-professionnels avec lesquels nous travaillons doivent être conformes à notre cahier des charges.

Cahier des charges

Communication sur nos supports print et web

Critères de valeur ajoutée :

- proposer une offre réalisable toute l'année
- proposer une offre complémentaire à l'offre existante
- proposer une offre bilingue autre que français-anglais (allemand ou espagnol)
- justifier d'un engagement RSE et intégrer à son activité une démarche de sensibilisation à l'environnement
- proposer des offres pour des publics spécifiques

Parutions gratuites

- **Parution gratuite print :**
 - dans le magazine touristique annuel
 - sous forme de listing (classement / label + coordonnées téléphoniques)
- **Parution gratuite web :**
 - sur notre site internet www.arcachon.com et dans le roadbook
 - sous forme de fenêtre descriptive (visuels, classement / label + coordonnées complètes + liens multimédia + description commerciale + liens de réservation en ligne)

Critères obligatoires

- proposer une prestation touristique accessible à toute personne de passage
- justifier de la légalité de l'activité et des assurances en vigueur
- avoir un siège social à Arcachon ou une adresse d'activité à Arcachon
- s'engager à mettre à jour vos informations
- ne pas être sujet à un quelconque litige mettant en cause la fiabilité et la qualité des prestations proposées.

Conditions spécifiques professionnels extérieurs à Arcachon

- si l'activité proposée n'existe pas sur Arcachon
- si elle se situe dans un environnement proche et qu'elle répond aux critères obligatoires
- et qu'elle présente un intérêt touristique et valorise l'offre pour nos clientèles
- l'offre d'un professionnel extérieur peut bénéficier d'une parution gratuite print ou web

**Cahier
des
charges**

**Communication
sur nos supports
print et web**

**Critères
de valeur
ajoutée :**

- proposer une offre réalisable toute l'année
- proposer une offre complémentaire à l'offre existante
- proposer une offre bilingue autre que français-anglais (allemand ou espagnol)
- justifier d'un engagement RSE et intégrer à son activité une démarche de sensibilisation à l'environnement
- proposer des offres pour des publics spécifiques

Parutions payantes

- **Parution payante print :**
 - dans le magazine touristique annuel
 - sous forme d'encarts chartés ou publipédactionnels
 - sur des pages et rubriques pertinents, sous validation de l'OT
 - divers formats - démarchages dès septembre N-1
- **Parution payante web :**
 - sur notre site internet www.arcachon.com
 - sur des pages et rubriques pertinents, sous validation de l'OT
 - sous forme de bannières web, sur les pages de contenu ou sur les pages de playlists (listings)

Critères obligatoires

- proposer une prestation touristique accessible à toute personne de passage
- justifier de la légalité de l'activité et des assurances en vigueur
- avoir un siège social à Arcachon ou une adresse d'activité à Arcachon
- s'engager à mettre à jour vos informations
- ne pas être sujet à un quelconque litige mettant en cause la fiabilité et la qualité des prestations proposées.

**Conditions spécifiques
professionnels
extérieurs à Arcachon**

- répondre aux critères de parutions gratuites
- parution possible, selon pertinence de l'emplacement, sur tous les emplacements, à l'exception des suivants : magazine ; 2ème de couverture, et web : page webcam.

Critères obligatoires

- proposer une activité valorisant le territoire à l'échelle d'Arcachon et environs proches (Bassin d'Arcachon, Bordeaux et vignoble)
- justifier d'une qualité de prestations (classement, label, notation de 4 sur 5 minimum sur les réseaux, ou test du produit...)
- travailler avec des équipements de qualité
- assurer être toujours joignable et réactif : délais de réponses sur les disponibilités, envoi des éléments tarifaires et descriptifs produits, délais de traitement face à une problématique
- appliquer une politique tarifaire adaptée et maintenir un bon rapport qualité-prix
- garantie des prestations à hauteurs des attentes des clients et de l'office
- faculté d'adaptation : selon la clientèle, le contexte et les aléas
- justifier de la légalité de l'activité et des assurances en vigueur
- justifier d'un statut juridique nous permettant de contracter ensemble
- adhérer à nos conditions de commercialisation (convention et commissionnement, système de bon de commande et facturation Chorus pro)

Critères de valeur ajoutée :

- proposer une offre réalisable toute l'année
- proposer des produits originaux
- proposer une offre complémentaire à l'offre existante, voire permettant de sortir des "incontournables" déjà très fréquentés
- proposer des thématiques diversifiées
- proposer une offre bilingue autre que français-anglais (allemand ou espagnol)
- justifier d'un engagement RSE
- intégrer à son activité une démarche de sensibilisation à l'environnement
- proposer des offres privatisées
- proposer des offres pour des publics spécifiques
- disposer d'une capacité d'accueil confortable, et un accès ou stationnement facilité

Cahier des charges

Promotion et Presse

Critères obligatoires

- proposer une activité valorisant le territoire à l'échelle d'Arcachon et environs proches (Bassin d'Arcachon, Bordeaux et vignoble)
- justifier d'une qualité de prestations (classement, label, notation de 4 sur 5 minimum sur les réseaux, ou test du produit...)
- travailler avec des équipements de qualité
- assurer être toujours joignable et réactif : délais de réponses sur les disponibilités, envoi des éléments tarifaires et descriptifs produits, délais de traitement face à une problématique
- appliquer une politique tarifaire adaptée et maintenir un bon rapport qualité-prix
- garantie des prestations à hauteurs des attentes des clients et de l'office
- faculté d'adaptation : selon la clientèle, le contexte et les aléas
- justifier de la légalité de l'activité et des assurances en vigueur
- justifier d'un statut juridique nous permettant de contracter ensemble

Critères de valeur ajoutée :

- proposer une offre réalisable toute l'année
- proposer des produits originaux
- proposer une offre complémentaire à l'offre existante, voire permettant de sortir des "incontournables" déjà très fréquentés
- proposer des thématiques diversifiées
- proposer une offre bilingue autre que français-anglais (allemand ou espagnol)
- justifier d'un engagement RSE
- intégrer à son activité une démarche de sensibilisation à l'environnement
- proposer des offres privatisées
- proposer des offres pour des publics spécifiques
- adhérer à un tarif négocié pour les opérations presse.